



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Journée mondiale de lutte contre le cancer

Question au Gouvernement n° 1275

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Mme la présidente . La parole est à M. Michel Lauzzana.

M. Michel Lauzzana . En cette journée mondiale de lutte contre le cancer, je souhaite adresser une pensée à nos concitoyens et à leurs proches qui affrontent avec courage cette maladie, ainsi qu' aux soignants et aux chercheurs.

À mi-parcours, le bilan de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 montre une mobilisation réelle et ambitieuse. Plus de 1,7 milliard d'euros ont été investis – des moyens financiers et humains inédits – grâce à l'engagement du président de la République, au pilotage de l'Institut national du cancer et à l'implication des acteurs du secteur. Plusieurs mesures ont été engagées : le lancement du registre national des cancers au 1er janvier 2026, l'extension du dépistage du cancer colorectal, la généralisation aux élèves de cinquième de la vaccination contre les infections à papillomavirus humains et un meilleur financement de la recherche.

Mais les défis sont encore nombreux. La première des priorités, c'est la prévention primaire, en particulier la lutte contre le tabac et l'alcool, mais aussi contre la sédentarité et la mauvaise alimentation. Malgré toutes les avancées votées ici, elle reste insuffisante.

La seconde concerne les essais cliniques en France. Leur recul limite l'accès à l'innovation thérapeutique, alors que les avancées scientifiques sont nombreuses et marquantes. Le secteur est unanime : nous devons simplifier les procédures, rendre les essais accessibles sur l'ensemble du territoire et réfléchir à un modèle de financement pérenne pour ces innovations. C'est important pour garantir notre souveraineté et répondre aux attentes des patients.

Quelles orientations le gouvernement entend-il suivre dans la deuxième phase de cette stratégie, de 2026 à 2030, pour relever ces défis ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées . Je vous remercie de votre question, qui me permet de souligner notre fierté de vivre dans un pays qui est engagé depuis plus de vingt ans dans la lutte contre le cancer. Depuis plus de vingt ans, les chercheurs, les associations de patients, l'État, le gouvernement et les entreprises sont mobilisés, collectivement, pour améliorer notre action dans ce domaine. Vous l'avez dit, nous avons annoncé ce matin la seconde feuille de route de la stratégie décennale de lutte contre les cancers pour les années 2026 à 2030.

M. Pierrick Courbon . Avec une deuxième loi Duplomb ?

Mme Stéphanie Rist, ministre . Ce volet disposera, au cours des cinq prochaines années, d'un budget de 1,7 milliard d'euros. Notre priorité est de bâtir une génération prévention. Nous allons intensifier la lutte contre la consommation de tabac, notamment chez les jeunes, et contre celle d'alcool, chez les jeunes et les personnes fragiles. Nous devons aussi améliorer le dépistage. J'ai annoncé ce matin que notre objectif était de généraliser le dépistage du cancer du poumon d'ici 2030. Dans cette perspective, plus de 20 000 patients entreront dans un programme d'étude dès le mois de mars. Nous allons par ailleurs poursuivre le dépistage du cancer du col de l'utérus.

C'est un cancer que nous serons en mesure d'éradiquer si la vaccination contre le papillomavirus continue de s'étendre.

Je souligne que nous sommes leaders européens dans le domaine de la recherche clinique.

Mme Christine Arrighi . Bannissez les pesticides !

Mme Stéphanie Rist, ministre . Le nombre de malades inclus dans des études, et qui ont donc accès à des traitements, a augmenté de 22 % depuis 2021. Je remercie les professionnels et les chercheurs qui travaillent sur ces recherches cliniques. Dans ce cadre, nous apporterons un soutien spécifique aux territoires d'outre-mer. J'ajoute que seize molécules innovantes sont mises à disposition des centres de labellisation dans les phases précoces, soit dix essais supplémentaires. Vous le savez, l'engagement du gouvernement est très fort sur le sujet du cancer : plus de dépistages, plus de recherche et moins de cancers.

Mme Christine Arrighi . Vous autorisez les pesticides, votre engagement sonne faux !

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1275

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2026